

CALENDRIER DES FORMATIONS EN ESPAGNOL

Niveau et rythme	Durée	Dates	Jours et horaires	Tarif pour les particuliers (hors e-learning)
Possibilité de formation à distance (e-learning)				
Formations en soirée				
Espagnol A1/A2 – mini groupe 1 séance de 1h30 / semaine	42 heures	Du 05/10/15 au 20/06/16	lundi 18h00 – 19h30	Nous consulter
Espagnol B1 – mini groupe 1 séance de 1h30 / semaine	42 heures	Du 6/10/15 au 7/06/16	mardi 18h00 – 19h30	Nous consulter

➤ Le GRETA se réserve le droit :

- de ne pas ouvrir les cours qui réuniraient un nombre insuffisant d'inscriptions. A défaut, les formations pourront être proposées à un taux horaire différent ;
- de modifier le calendrier en cas de besoin ;
- **en cas d'interruption anticipée de la formation par le stagiaire pour raison de force majeure reconnue par le GRETA (cf. article 7 des conditions générales de vente), des frais de clôture de dossier d'un montant de 50 € seront facturés.**

➤ La documentation est à la charge des stagiaires. Le formateur indiquera les références des manuels à acheter, à l'ouverture des cours.

➤ Modalités de paiement :

- **Les cours doivent être payés en totalité à l'inscription avant le début des cours.**
- Nous acceptons les paiements par espèces (<300€), chèques bancaires, cartes de crédit (Visa, Mastercard, American Express...) ou virement bancaire.
- Des possibilités de prise en charge existent pour les demandeurs d'emploi : consulter votre conseiller Pôle emploi.

Nous attirons votre attention sur la nouvelle réglementation CPF, anciennement DIF :

Les formations du GRETA peuvent être financées dans le cadre d'un DIF pour les salariés travaillant en France. Les heures de DIF sont mobilisables jusqu'au 31 décembre 2015. Le solde des heures non utilisées sera ensuite transformé automatiquement en heures CPF. Seules les formations certifiantes sont éligibles au CPF (préparation au test BULATS).